Communiqué du Bureau Politique du Parti Communiste Français

OUS les résultats du premier tour des élections en vue de désigner les conseillers généraux, dans la moitié des cantons de France, sont maintenant connus.

Faisant face aux attaques et aux discriminations dont il a été l'objet, le Parti Communiste Français maintient victorieusement ses positions dans l'ensemble du pays et progresse dans une série de cantons, tant à la ville qu'à la campagne. Vingt-quatre de ses conseillers sortants, soit trois de plus qu'au premier tour de 1955, sont réélus le plus souvent avec des gains importants en voix et en pourcentage; nombre de ses candidats sont en tête des candidats républicains, souvent en position favorable pour le deuxième tour.

Ainsi notre Parti a fait échec au plan des dirigeants de l'UNR qui prétendaient chasser les élus communistes des assemblées départementales. Par contre, le Parti gaulliste subit des échecs cuisants dans de nombreux cantons et, notamment, en la personne de parlementaires.

Malgré les coups que le régime de pouvoir personnel a portés à la démocratie et à l'esprit civique, malgré les difficultés particulières que les élections cantonales présentent en général pour le Parti de la classe ouvrière, une large fraction du corps électoral vient d'approuver une fois de plus la politique des communistes. Cette politique vise à préserver la paix mondiale, à imposer l'issue favorable de la négociation d'Evian par l'application sans réserve du droit à l'autodétermination du peuple algérien, à obtenir le châtiment exemplaire des comploteurs et criminels fascistes, à faire aboutir les revendications légitimes des travailleurs de la ville et des campagnes, à défendre les rares libertés qui subsistent, à restaurer et à rénover la démocratie.

L'EST pour faire triompher ce programme que, dans tous les cantons où ils sont arrivés en tête des candidats opposés à la réaction, les communistes se maintiennent au deuxième tour et deviennent les candidats de tous les républicains et partisans de la paix.

Dans les autres cantons, afin de battre les représentants de la réaction et du fascisme, le Parti Communiste est prêt à se désister sur la base de la réciprocité en faveur du candidat républicain le mieux placé qui se prononcerait pour la paix négociée avec le GPRA, la satisfaction des revendications des travailleurs et la laïcité de l'école, contre l'application de l'article 16, pour la sauvegarde et l'extension des libertés populaires.

Le Parti Communiste Français ne ménagera aucun effort afin qu'au scrutin de ballottage du 11 juin se réalise le plus large rassemblement des travailleurs et des démocrates français.

Le Bureau Politique

du Parti Communiste Français.

5 juin 1961.

